



## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À LA CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ FSC® Y PEFC

Fidèles à l'engagement de LOZANO IMPRESORES S.L. pour l'amélioration de l'environnement et la satisfaction de nos clients, la direction de l'entreprise a décidé d'implanter et de maintenir un système de gestion de Chaîne de Traçabilité, qui intègre les exigences et besoins dérivés des normes suivantes:

- Standard **FSC** pour la certification de la Chaîne de Contrôle FSC-STD-40-004
- Norme Internationale **PEFC**. Requis pour les usagers du système PEFC. Programme de reconnaissance des certifications forestières. PEFC ST 2002:2013

Ces normes internationales favorisent la consommation de papier issu de forêts gérées de façon responsable afin de garantir un usage rationnel des ressources naturelles.

LOZANO IMPRESORES S.L. s'engage à appliquer les Valeurs du FSC telles qu'elles sont définies dans la "Politique pour l'Association d'Organisations avec le FSC" (FSC-POL-01-004), initialement approuvée en 2009. Concrètement, l'entreprise déclare ne pas être impliquée directement ou indirectement dans les activités suivantes:

- a. Exploitation illégale ou commerce de bois ou des produits forestiers illégaux.
- b. Violation des droits traditionnels et civils dans les opérations forestières.
- c. Destruction des hautes valeurs de conservation dans les opérations forestières.
- d. Conversion importante de forêts en zones de plantations ou pour un usage non-forestier.
- e. Introduction d'organismes génétiquement modifiés dans l'exploitation forestière.
- f. Violation de n'importe quelle convention de l'OIT, tel que défini dans la Déclaration de l'OIT sur les Principes et les Droits Fondamentaux au Travail, 1998.

Lozano Impresores S.L. certifie l'application des requis relatifs aux questions de santé, de sécurité et de travail définis par chacune des chaînes de traçabilité, et affirme que:

- a. Ne pas empêcher les travailleurs de s'associer librement, de choisir ses représentants et de négocier collectivement avec l'entreprise.
- b. Ne fait pas appel au travail forcé.
- c. Ne fait pas usage de la contratación de travailleurs ayant un age inferieur à celui fixé légalement en Espagne.
- d. Respecte l'égalité des oportunités et de traitement entre les travailleurs.
- e. Les conditions de travail ne mettent pas en danger la sécurité ou la santé des travailleurs.

Cet engagement sera diffusé entre les employers, les fournisseurs et les clients de LOZANO IMPRESORES S.L. et sera envoyé à n'importe quelle autre partie intéressée qui le sollicitera.

Aussi, quiconque nécessitant sera informé sur les produits certifiés FCS et PEFC que peut offrir LOZANO IMPRESORES S.L., sur la portée de sa Chaîne de Traçabilité et sur la procédure de traitement des réclamations en relation avec celle-ci.

Grenade (Espagne), le 20 juin 2017

Rafael Lozano Lozano  
Directeur de LOZANO IMPRESORES S.L.